

## CONTEXTE

Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) a documenté au cours du mois d'Avril 2023 « **Vingt et un (21) nouveaux cas de violations et abus contre les défenseurs des droits humains, les journalistes et les médias en RDC** ». Au vu des abus que subissent les défenseurs des droits humains, les journalistes et les médias,, PPI publie chaque mois un feuillet de monitoring qui est non seulement l'un de ses outils de plaidoyer pour l'amélioration des conditions de travail des DDH mais également une preuve des différentes violations afin d'espérer que les auteurs de ces cas répondent tôt ou tard de leurs actes devant les cours et tribunaux. Ainsi, dans la capitale Kinshasa un (1) journaliste a été kidnappé par des personnes non autrement identifiées. En province de l'Ituri, deux (2) cas de menace de mort contre les journalistes ont été répertoriés. Dans la province du Sud-Kivu une (1) tentative de musèlement des médias en ligne par la menace du ministre provincial ayant les médias dans ses attributions ainsi que l'asphyxie fiscal de la part du chef de division de la communication et médias ont été déclarées. Dans la même province, le rapporteur de la Coalition Locale de Protection (CLP) Luhihi a été arrêté et mis au cachot de la police du sous/CIAT Luhihi, tandis que six (6) activistes pro démocratie manifestant contre la réhabilitation du gouverneur de la province du Sud-Kivu par la cour de cassation ont été arrêtés et un (1) autre (activiste pro démocratie) a été menacé par l'administrateur de territoire de Kalehe pour avoir relayé le communiqué publié par son mouvement. Toujours au Sud-Kivu, deux (2) activistes prodémocratie et cinq (5) acteurs de la société civile de Bugorhe et d'Irhambi/Katana vivent sous menaces pour avoir dénoncé dans un point de presse les graves violations des droits de l'homme auxquelles se livrent les militaires de la garde républicaine placés « illégalement » sur la colline Murhala, située à la limite entre les groupements de Bugorhe et d'Irhambi/Katana. Ci-dessous la présentation succincte du déroulement de ces violations suivant les circonstances, les lieux, les présumés auteurs et l'état actuels des victimes.

## PRESENTATION DE PPI

Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) est une organisation de droit congolais à mandat régional œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains.

PPI a pour vision « *Une communauté des défenseurs des droits de l'Homme totalement libres des persécutions et violations de leurs droits* ».

PPI a pour mission de « Protéger les défenseurs des droits de l'Homme contre les menaces individuelles et institutionnelles mais aussi renforcer leurs capacités et les équiper des outils de travail adaptés aux impératifs de la globalisation, et les former à maintenir une coopération interinstitutionnelle entre société civile et acteurs étatiques pour la cause des droits humains, paix et réforme institutionnelle »;

Ce feuillet de monitoring est l'un des outils de plaidoyer de PPI, ayant pour but de servir comme « répertoire » des cas des violations et abus afin qu'ils soient connus de tous et que tôt ou tard les auteurs soient interpellés et punis conformément à la loi. « *A chaque période correspond son histoire* », dit-on.

# I. Violences contre les journalistes et les médias

**1. Menace de mort contre le journaliste Joyce Mukuya :** Journaliste sportif à la chaîne de télévision ONNOTV émettant depuis Kinshasa et promoteur de la page Gazon Foot et l'un des administrateurs du groupe Léopard News Foot, Joyce MUKUYA a échappé de justesse à la mort la nuit du 04 avril 2023, après avoir été kidnappé par des hommes armés. Ces bandits lui ont ravi son salaire ainsi que ses trois téléphones. Joyce Mukuya a eu la vie sauve par grand miracle, après que ces bandits ont malheureusement abattu à bout portant une autre personne kidnappée avec Joyce.

**2. Menaces de mort contre le journaliste Jean-Christian Bafwa :** Rédacteur en chef de la Radio Candip ISP-Bunia dans la province de l'Ituri, Jean-Christian Bafwa est menacé de mort par les groupes armés locaux depuis le 27 avril 2023. Contacté par PPI, Jean-Christian Bafwa déclare que ces menaces de mort à son égard seraient liées aux informations sécuritaires que diffuse beaucoup plus sa radio et lesquelles informations gênent les groupes armés actifs dans la Province de l'Ituri car étant auteurs des plusieurs exactions et cas de tueries des civils depuis l'an 2017. Craignant pour sa sécurité, Jean-Christian Bafwa appelle les services de sécurité à garantir sa sécurité et invite l'Union Nationale de la presse du Congo comme l'organisation de journaliste en danger à la solidarité.

**3. Kidnapping du journaliste Deogratias Desaba :** Journaliste à la RTNC section de l'Ituri, Deogratias Desaba a été kidnappé dans l'après-midi du 27 Avril 2023 par les éléments des groupes armés. Selon l'un de ses confrères contacté par PPI et qui a requis l'anonymat, Deogratias est tombé dans les mains de ces éléments qui l'ont confondu à Christian Bafwa, alors qu'il revenait de son champ situé dans le quartier Bembeyi. La victime a été aussitôt conduit à bord d'une voiture de marque Surf de couleur noir jusqu'à Bunia, à 80 Km du territoire de Djugu puis ensuite dans le village de Petro. Voulant abattre le captif, c'est là que ces éléments des groupes armés ce sont rendus compte qu'ils ont confondu leur cible et qu'il ne s'agissait donc pas de Jean-Christian Bafwa. Drogué et torturé, Deogratias Désaba a été abandonné par ses ravisseurs et suis les soins dans une structure sanitaire locale. Christine Abeditho, présidente de l'UNPC Ituri s'étonne devoir des tels cas se commettre dans une province placée sous l'état de siège et promet des actions des grandes envergures si cette série de menaces contre les journalistes continue.

**4. Tentative de musèlement des médias en ligne par l'ex-ministre Jérémie Zirhumana Basimane :** Alors Ministre provincial ayant dans ses attributions les médias et porte-parole du Gouvernement provincial du Sud-Kivu, Jérémie Basimana a promis des mesures sévères et sans complaisance à l'égard des médias en ligne opérationnels en province. Dans un communiqué publié le 21 avril 2023, celui-ci a accordé 4 jours aux responsables des médias en ligne pour qu'ils puissent présenter les documents d'autorisation d'implantation et de fonctionnement de leur organe de presse. Réunis au sein du Réseau des Médias en Lignes dans les Grands Lacs (REMEL-GL), les médias en ligne du Sud-Kivu déplorent cette attitude du Ministre qu'ils qualifient de sans soubassement juridique et d'une tentative de musèlement.

**5. Tentative d'asphyxie fiscale de la radio Bukavu Fm :** Cette Chaîne est nouvellement créée à Bukavu. Son Directeur, Claude Kashonga, a été surpris de recevoir une note de la division provinciale des médias du Sud-Kivu dans laquelle il lui a demandé de payer une somme de 24000\$USD (vingt-quatre mille dollars américains), s'il souhaite continuer à émettre, sous peine de voir son signal coupé. Tout en encourageant la culture fiscale à l'endroit des médias et les lois en vigueur, PPI désapprouve toute démarche qui pourrait entraver la liberté de la presse pour des fins politiques à laquelle se livreraient le Ministre de la communication et médias ainsi que le chef de division provinciale des médias en province.

## II. Violences contre les défenseurs des droits humains (DDH) et activistes pro démocratie

**1. Arrestation de six activistes pro démocratie :** A Bukavu, six (6) activistes pro-démocratie, parmi eux l'artiste engagé Bamba Ghaly dit Le Marechal, ont été arrêtés par la police dans la matinée du 3 avril 2023 pour avoir manifesté contre la réhabilitation de Théo Ngwabidje Kasi, gouverneur du Sud-Kivu, par la cour de cassation. Ces derniers ont été incarcérés pendant quelques heures au cachot de la police situé à côté de l'hôtel de poste de Bukavu, avant d'être libérés après intervention des organisations de défense des droits de l'homme.

**2. Menace contre Vallet Chebujongo :** Activiste pro démocratie, Vallet Chebujongo fait face aux menaces de la part de l'administrateur du territoire de Kalehe,

Thomas Zirimwabagabo Bakenga et des membres de la communauté d'appartenance du chef du centre de Nyabibwe Mr Ajabu Habarugira Jackson. Ceci pour avoir relayé en date du 05 avril à travers les réseaux sociaux, le communiqué du mouvement citoyen Lucha/Kalehe dénonçant la nomination qu'elle a qualifié d'illégale par l'administrateur du territoire de Kalehe, du chef de centre de Nyabibwe, Ajabu Habarugira en remplacement de Mitima Karaza, pourtant la note circulaire N°Ref : CAB/MIS/DAC/SK/02/LLN/2020 du 20 juin 2020 du Ministre Provincial de l'intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières avait interdit aux administrateurs des territoires du Sud-Kivu de nommer ou de désigner les chefs des centres et chefs des marchés publics dans leurs entités. Craignant pour sa sécurité, Vallet Chebujongo a été forcé de fuir momentanément son habitation. Dans sa correspondance du 13 avril 2023 adressée à l'administrateur de Kalehe, le chef de chefferie de Buhavu, le Mwami Kamirogosa III Shosho Ntale Franck, avait suspendu jusqu'à nouvel ordre les deux chefs des centres susnommés, dans l'objectif de prévenir les conflits de pouvoir et ceux communautaires, et a demandé au chef de village de Kabulu II de contrôler les activités de Nyabibwe en attendant la mesure définitive qui découlera de l'instruction collective.

**3.Arrestation et mise en détention de Safari Ciobankaderha Miracles :** Rapporteur de la coalition locale de protection (CLP) Luhihi, Safari Ciobankaderha Miracles a été arrêté et placé au cachot de la police sous/CIAT de Luhihi le 19/04/2023, sur ordre du chef de groupement de Luhihi, pour avoir plaidé en faveur de la libération d'une personne qu'a fait arrêter ce chef de groupement au motif qu'elle lui doit 15000francs congolais (soit 6,8\$USD au taux de 2200fc). Mécontent du plaidoyer fait par ce DDH pour la libération de cette personne, entendu aussi qu'au regard de la loi congolaise, on ne peut pas emprisonner quelqu'un à cause d'une dette, ce chef de groupement a fait recours au commandant du même sous/CIAT pour arrêter cet activiste en lieu et place de celui pour qui il a plaidé la libération.

**4. Menace contre sept acteurs de la société civile et activistes pro démocratie des groupements de Bugorhe et d'Irhambi/Katana :** Ayant organisé un point de presse le 26/04/2023 à Katana pour dénoncer les graves violations des droits de l'homme auxquelles seraient en train de se livrer les éléments de la garde républicaine placés « illégalement » dans la concession Murhala, située à la limite entre les groupements de Bugorhe et d'Irhambi/Kana, certains acteurs de la société civile et activistes pro démocratie qui ont pris part à cette activité et engagés dans la lutte visant à exiger le retrait pure et simple de ces militaires sont aujourd'hui menacés.

Ces acteurs sont entre autres, Ingénieur Innocent Muhiganya (président de la Nouvelle Dynamique de la Société Civile NDSCI dans le territoire de Kabare), Kalayi Bahati (Vice-Président de la société civile Bureau de Coordination de Bugorhe), Bukali (Président du Mouvement Katana Force-vive), Franck Basinyize (Militant du Mouvement Réveil des Indignés), Emmanuel Kakumba (Président de la Corporation des Entrepreneurs pour le Développement Intégral COEDI/RDC) et Samuel Muhama Nzige (Coalition Locale de Protection des Défenseurs des Droits Humains CLP/Katana). D'après nos sources, ces militaires auraient la vidéo et certaines photos de ces acteurs sociaux, et qui leur servent dans leur mission de la filature à leur égard. Les mêmes sources renseignent que ces militaires seraient utilisés par Damien Ntambuka, le gouverneur Théo Ngwabidje Kasi et son directeur de cabinet Professeur Mubalama Zibona, en collaboration avec le colonel Jules responsable des militaires de la garde républicaine et Christoph Nyakeru, qui ont placé ces militaires dans la concession Murhala alors qu'elle appartiendrait à un citoyen congolais du nom de Buhendwa Bwa Mpama Melchior, mais veulent tromper la bonne foi de Denise Nyakeru, épouse du Président Félix Tshisekedi, afin de la lui vendre.

## RECOMMANDATIONS

***Tout en condamnant ces violations et abus à l'égard des défenseurs des droits humains, des journalistes et des médias, l'organisation Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) formule les recommandations ci-après :***

- 1. Au chef de l'Etat,** de s'impliquer afin que les militaires de la garde républicaine placés illégalement sur la colline Murhala soient retirés car sont utilisés pour menacer les défenseurs des droits humains des groupements d'Irhambi/Katana et de Bugorhe qui dénoncent les graves violations des droits de l'homme auxquelles ils se livrent présentement.
- 2. Au Sénat,** de voter en seconde lecture la proposition de loi relative à la protection et responsabilité des défenseurs des droits de l'homme en RDC afin de garantir un bon environnement de travail des DDH ;
- 3. Au ministère provincial des médias ainsi que le chef de division de la communication et médias au Sud-Kivu :**
  - d'œuvrer pour l'amélioration des conditions de travail avec les médias en lieu et place de vouloir les museler ;
  - de vulgariser auprès des médias la nomenclature des taxes et impôts auxquels ils sont assujettis, mais également leur donner des subventions telles conformément à la loi en la matière.

## Contacts et Adresses

Bukavu/Sud-Kivu/RDC

Avenue Kalehe (Entre le croisement de l'avenue Hippodrome en quittant Nyawera et l'Hotel Elisabeth), quartier Nyalukemba, commune d'Ibanda, ville de Bukavu, province du Sud-Kivu.

Tél : +243 992209859

E-mail : [secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org](mailto:secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org)

[www.ppi-ong.org](http://www.ppi-ong.org)

  [@ppiregionale](https://www.facebook.com/ppiregionale)

